Le plan #1jeune1solution pour soutenir l'emploi des jeunes

Prime à l'embauche, apprentissage, service civique, formation à des métiers d'avenir, parcours d'insertion… le plan #1jeune1solution, c'est une série de mesures pour accompagner massivement et efficacement les jeunes pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 et la crise économique qui en découle.

Association régionale des Missions Locales
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

FRANCE RELANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les Missions Locales informent et accompagnent gratuitement les employeurs dans leurs recrutements.

En tant que membre du Service Public de l'Emploi, les Missions Locales mobilisent les politiques publiques de l'emploi pour optimiser vos recrutements et permettre aux jeunes que nous accompagnons de devenir vos prochains collaborateurs.

Trouvez la Mission Locale de Bourgogne-Franche-Comté la plus proche de votre entreprise sur

missionslocales-bfc.fr

Vous êtes à la recherche de vos futurs collaborateurs

1 jeune 1 solution

avec la Mission Locale

Découvrez toutes les mesures du plan 1 jeune 1 solution pour vous aider à recruter plus facilement

Association régionale des Missions Locales
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

FRANCE RELANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Association régionale des Missions Locales
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'État se mobilise pour l'emploi des jeunes

Les Missions Locales vous accompagnent dans votre recrutement

AIDES À L'EMBAUCHE & CONTRATS AIDÉS

Aide à l'embauche d'un jeune en contrat

APPRENTISSAGE **PROFESSIONNALISATION**

CONDITIONS

Employeurs < à 250 salariés, sans condition
Employeurs > 250 salariés, sous condition d'engagement à recruter 5% d'alternants ou progression entre 3 et 10%

> Embaucher un jeune de 16 à 25 ans entre 01/07/2020 et 31/12/2021
> Jeune visant un diplôme ou titre (CAP au Master au RNCP)

AIDE FINANCIÈRE

5 000 € pour les -18 ans année 1
8 000 € pour les 18 ans et + année 1

EMPLOIS FRANCS

CONDITIONS

Entreprises et associations

> Embaucher un jeune résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).
> CDD d'au moins 6 mois ou CDI
> Embauche réalisée entre le 15/10/2020 et le 31/12/2021

AIDE FINANCIÈRE

15 000 € sur 3 ans pour une embauche en CDI
8 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois

CUI-CIE JEUNES

CONDITIONS

Employeurs du secteur marchand

> Embaucher un jeune de 16 à 25 ans
> CDI ou CDD (CDD de 6 à 9 mois qui peut être renouvelé 1 seule fois (*renouvellement ni prioritaire ni automatique*)

AIDE FINANCIÈRE

47% du SMIC dans la limite de 35h hebdo

La durée initiale de l'aide est de 6 à 9 mois pour les CDD et 10 mois pour les CDI

CUI-CAE PEC JEUNES

CONDITIONS

Employeurs secteur non marchand

> Embaucher un jeune de 16 à 25 ans
> CDI ou CDD (CDD de 6 à 11 mois qui peut être renouvelé pour 6 mois, dans la limite de 24 mois)

AIDE FINANCIÈRE

65% du SMIC dans la limite de 30h hebdo

La durée initiale de l'aide est de 6 à 11 mois

PEC QPV / ZRR

CONDITIONS

Employeurs secteur non marchand

> Embaucher un jeune de 16 à 25 ans résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
> CDI ou CDD (d'au moins 6 mois)
> Embauche réalisée avant le 31/12/2021

AIDE FINANCIÈRE

Pour 35h hebdomadaire (proratisée au temps de travail)

80% du SMIC dans la limite de 30h hebdo

La durée initiale de l'aide est de 6 à 11 mois et peut aller jusqu'à 24 mois